



SITOM
des Vallées
du Mont-Blanc

GUIDE ORGANISATEUR D'ÉVÉNEMENTS

COMMENT

GERER VOS DECHETS ?

LE ROLE DE CHACUN

REDUIRE LES DECHETS

ORGANISER LE TRI



LE RÔLE DE CHACUN

L'organisateur

Le référent responsable de la gestion des déchets

La désignation d'un référent est indispensable à l'organisation générale de l'événement.

- Il est l'interlocuteur privilégié du SITOM.
- Il assure la mise en place et la gestion de l'équipe «tri».
- Il assure le suivi logistique (matériels, fonctionnement, respect des consignes..) et administratif.
- Il relaie les informations sur le tri et la réduction des déchets.

L'équipe «tri» en charge de la gestion des déchets

Pour organiser et mettre en place une gestion efficace des déchets sur votre événement, il faut constituer une équipe entièrement dédiée à cette activité ! L'équipe «tri» devra se constituer parmi les bénévoles et le plus tôt possible en amont de l'événement.

Pour être plus efficace, cette équipe pourra être formée par les animateurs du SITOM.

Combien de personnes sont nécessaires pour constituer cette équipe ?

Pour un événement accueillant :



Le SITOM

Le rôle du SITOM des Vallées du Mont-Blanc est d'assurer le traitement des déchets par recyclage ou par incinération. Son rôle est également de vous accompagner en amont dans votre démarche de tri et de réduction des déchets.

Les animateurs du SITOM sont à votre service pour vous rencontrer.

Un ensemble de matériels est à votre disposition :

- Des gobelets réutilisables pour en sortir avec le jetable: les Éco-verres
- Des socles avec deux flux pour trier les déchets: les Écollectos

Le déroulement et les missions de chacun

EN AMONT

- Le référent contacte le SITOM pour l'accompagner et le conseiller sur la mise en place du tri et la réduction des déchets. Il s'agit d'établir ensemble une étude de l'événement (nature des déchets produits, volumes, lieux de production)
- Le référent transmet ensuite sa demande pour avoir sur sa manifestation des gobelets ou/et socles de tri.
- L'équipe «tri» est constituée par le référent qui organise une formation. Celle-ci peut être assurée par le SITOM.
- Le référent communique auprès des prestataires, intervenants, exposants, bénévoles sur la démarche de tri et de réduction des déchets.
- Il récupère les gobelets ou/et socles de tri au SITOM

LE JOUR J

- Le référent et l'équipe «tri» informent le public, le personnel de la buvette, de la restauration, les exposants... des consignes de tri à respecter.
- Ils s'assurent de la qualité du tri et retirent les erreurs (veiller à utiliser des gants).
- Ils évacuent les déchets dans les conteneurs correspondants.

EN AVAL

- Le référent et l'équipe «tri» s'assurent de la qualité du tri et retirent les erreurs (veiller à utiliser des gants).
- Le référent rapporte les gobelets, les socles de tri au SITOM. Il réalise un bilan (points forts, points faibles) et propose des pistes d'amélioration pour les prochaines éditions.



RÉDUIRE LES DÉCHETS

Les avantages

Moins de déchets, c'est....

- Moins de temps pour les gérer.
- Moins de moyens financiers et humains pour leur gestion.
- Un événement plus propre (moins de déchets au sol).
- Une image positive pour la manifestation.

**C'EST DÉCIDÉ :
JE RÉDUIS
MES DÉCHETS !**



Comment faire ?

Il faut, en amont, réfléchir à l'ensemble des besoins et imaginer des alternatives qui peuvent générer moins de déchets.

Quelques exemples :

- Remplacer l'eau en bouteille par l'eau du robinet.
- Proposer de la vaisselle réutilisable plutôt que de la vaisselle jetable en travaillant notamment en amont avec les prestataires qui fournissent les repas et les boissons.
- Proposer des gobelets réutilisables consignés en remplacement des gobelets jetables et des canettes.

Ce qu'il faut retenir....

- Penser «durable» plutôt que «jetable».
- Penser «location, prêt et récup'» plutôt «qu'achat».
- Penser «circuits courts» et «fait maison».

Les gobelets réutilisables : les «éco-verres»

Le SITOM des Vallées du Mont-Blanc propose aux associations de son territoire, le prêt gratuit de gobelets réutilisables.

Le prêt s'effectue par caisse de 210 gobelets par caisse, avec un maximum de 2 100 verres par manifestation.

L'organisateur s'engage à remettre au SITOM une caution de 1€ TTC par verre emprunté, par chèque uniquement, à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC.

Je suis organisateur : combien de gobelets commander ?
= Nombre de litres /4



Le système de consigne

Afin de responsabiliser le public et de récupérer un maximum de gobelets, le SITOM conseille aux organisateurs de pratiquer un système de consigne.

Différents types d'organisation des buvettes sont possibles.

Un stand indépendant de la buvette gère la consigne à 1€ et distribue le gobelet.

Les gobelets sont gérés directement à la buvette. Le prix de la boisson est majoré à 1€, rendu lors du retour du gobelet.

Un système de jeton ou ticket peut remplacer la consigne à 1€ s'il n'y a pas de gestion d'argent à la buvette.

MODE D'EMPLOI

- RÉSERVATION**
 - Remplir le formulaire sur le site internet du SITOM des Vallées du Mont-Blanc : <https://www.sitomvalleesmontblanc.fr/formulaire-pret/>
EN PERIODES TOURISTIQUES : UN MOIS AVANT LE DÉBUT DE LA MANIFESTATION
HORS PÉRIODES TOURISTIQUES : UNE SEMAINE AVANT.
 - Suite à votre demande, vous recevrez un contrat qu'il faudra compléter et renvoyer au SITOM.
- RETRAIT**
 - Retirer les gobelets à la date indiquée sur le contrat et aux heures d'ouverture du SITOM.
- UTILISATION**
 - Le jour de l'événement, mettre en place la consigne à 1€.
 - Servir un maximum de fois le consommateur dans le même gobelet (principe de réutilisation).
- RANGEMENT**
 - Procéder à un rinçage sommaire afin de faciliter le nettoyage et d'éviter la fermentation.
 - Ne pas mélanger les gobelets propres et sales. Des caisses de conditionnement vous sont fournies.
- RETOUR**
 - Rapporter les gobelets au maximum 48h après la manifestation.
 - C'est le SITOM qui se charge du lavage.
- COMPTAGE**
 - Un comptage sera effectué après la restitution des gobelets.
 - Chaque gobelet manquant sera facturé 1€.

PRÉVOIR

- ➔ Un fond de caisse en pièce de 1€
- ➔ Une signalétique
- ➔ Une information des convives



ORGANISER LE TRI

Les socles de tri : les «écollectos»

Le SITOM des Vallées du Mont-Blanc vous accompagne en amont dans votre démarche de tri et de réduction des déchets.

Les animateurs sont à votre disposition pour vous rencontrer et former l'équipe «tri».

Un dispositif de tri est à votre service, appelé écollecto.

COMMENT FAIRE ?

- ➔ Remplir le formulaire sur le site internet du SITOM des Vallées du Mont-Blanc : <https://www.sitomvalleesmontblanc.fr/formulaire-pret/>

EN PÉRIODES TOURISTIQUES : UN MOIS AVANT LE DÉBUT DE LA MANIFESTATION

HORS PÉRIODES TOURISTIQUES : UNE SEMAINE AVANT

- ➔ Suite à votre demande, vous recevrez un contrat qu'il faudra compléter et renvoyer au SITOM
- ➔ L'organisateur s'engage à remettre au SITOM une caution de 400€ TTC par écollecto emprunté, par chèque uniquement, à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC (sauf si vous êtes un organisme doté d'un comptable public)
- ➔ Retirer et rapporter les écollectos aux dates indiquées sur le contrat et aux heures d'ouverture du SITOM

NOMBRES

- 15 écollectos sur la CCPMB
- 10 écollectos sur la CCVCMB

IMPLANTATION

À proximité des buvettes et des lieux de passage du public.

MODALITÉS DE PRÊT

- Faire une demande en ligne sur le site internet du SITOM.
- Le prêt d'écollectos nécessite une caution par chèque de **400€** par écollecto.

RÔLE DE L'ÉQUIPE «TRI»

- Sensibiliser le public au tri des déchets à proximité des socles de tri.
- S'assurer de la qualité du tri et retirer les erreurs si nécessaire.
- Changer les sacs dès que ceux-ci sont pleins (attention au débordement).



Les autres déchets

L'organisateur doit s'assurer de l'évacuation correcte des déchets pouvant être générés lors du montage et du démontage des installations (cartons, palettes, moquettes...). Il peut demander aux exposants, prestataires, partenaires de repartir avec leurs déchets et de les traiter dans les conditions réglementaires préconisées selon leur nature.



CONTACTS ET LIENS

Contact

- Les animateurs du SITOM des Vallées du Mont-Blanc

04 50 78 10 48

animation@sitom.fr

<https://www.sitomvalleesmontblanc.fr/>

SITOM

- Le service déchet de la CCPMB

04 50 78 12 10

dechets@ccpmb.fr

<https://www.ccpmb.fr/dechets/>

CCPMB

- Chamonix Propreté

04 50 53 41 94

proprete.dir@cc-valleedechamonixmb.fr

<https://www.cc-valleedechamonixmontblanc.fr/index.php/environnement.html>

CCVCMB

Trier et sensibiliser

- Pic et propre (Tri Vallées), opérations de collecte et de tri en triporteurs, vélos... sur des lieux d'événements culturels ou sportifs

<http://www.tri-vallees.com/proprete-multiservices/pic-et-propre>

- Aremacs, accompagnement dans la mise en place de pratiques éco-responsables au cours d'événements sportifs et culturels

<http://www.aremacs.com/>

- Mountain riders, accompagnement personnalisé pour mettre en pratique efficacement les principes du développement durable

<http://www.mountain-riders.org/>

- Phenix, accompagnent pour réaliser des événements tendant vers le « zéro déchet », et vous permettre ainsi de diminuer vos déchets, en les valorisant au mieux par le don

<http://www.wearephenix.com/>



MÉMO

Lors de l'organisation d'un événement, pensez à :

1

évaluer les déchets qui seront produits:
la quantité, le type et les lieux de production

2

contacter le SITOM des Vallées du Mont-Blanc
pour vous accompagner et vous conseiller dans
votre démarche

3

désigner, au sein de l'équipe, un référent
responsable de la gestion des déchets ainsi
qu'une équipe «tri»

4

faire la demande en ligne de vos besoins
(éco-collectos, éco-verres) et prévoir une
sensibilisation au tri de l'équipe, puis des
exposants et des prestataires